

REN40_Demande-Recette-RENITA-Inhouse

Demande pour la recette d'une installation de couverture RENITA à l'intérieur de bâtiments

Demandeur (société responsable pour la recette en vue de la mise en service d'une installation) :

Nom société* :	<input type="text"/>		
N° et rue* :	<input type="text"/>		
Code postal* :	Localité* :	<input type="text"/>	
Pays* :	<input type="text"/>		

Personne de contact qui introduit la demande :

Nom* :	<input type="text"/>
Prénom* :	<input type="text"/>
Fonction :	<input type="text"/>
Téléphone* :	<input type="text"/>
E-mail* :	<input type="text"/>

Projet :

Nom projet/bâtiment* :	<input type="text"/>
N° de référence (RIPXXX)* :	<input type="text"/>
Désignation du local qui héberge les composantes actives de l'installation* :	<input type="text"/>

Présence d'un contrat de maintenance de l'installation ?* OUI NON

Présence d'une installation d'alimentation continue ?*
OUI, avec une autonomie de ____ heures NON

Présence d'une installation alimentée par un groupe électrogène ?*
OUI, avec une autonomie de ____ heures NON

Date prévue/estimée de mise en service* :

Contact d'Urgence 24/7 (si connu):

Nom société :	<input type="text"/>
Téléphone :	<input type="text"/>

Date* :

Signature du demandeur RENITA* :

Notes

Le présent formulaire doit être :

- Rempli électroniquement ;
- Dûment et correctement complété ;
(les données obligatoires sont marquées d'un astérisque (*))
- Validé par signature manuelle ou électronique ;
- Transmis à l'adresse e-mail renita.inhouse@smc.etat.lu.

Documents à joindre obligatoirement :

- **Design RF** : *Tous les documents pertinents concernant le design RF (situation « as-built ») ;*
- Pour les installations avec une interconnexion TMO-I4 :
 - **Mesure d'isolation** : *La mesure d'isolation documente l'isolation entre le système antennaire et l'antenne donneuse ;*
 - **Mesure de la bande descendante** : *La mesure de la bande descendante à l'entrée du répéteur permet de vérifier que les paramètres d'interconnexion sont valides et permettent effectivement d'interconnecter l'installation de couverture à la station de base désignée par le Ministère.*
- Pour les installations avec une interconnexion TMO-I6 :
« RENITA In-House System Certificate », fourni par l'opérateur RENTA.

Le Service CRC contactera le demandeur de la recette dans les meilleurs délais afin de convenir d'un rendez-vous sur place pour effectuer la recette. La présence des responsables de l'installation et des sociétés en charge de l'intégration et la configuration de l'installation est requise.

Après une recette réussie, l'autorisation de mise en service sera émise.

Les documents relatifs au résultat de la recette seront envoyés au demandeur RENITA à court terme après la recette.

La mise en service d'une installation de couverture RENITA à l'intérieur de bâtiments est interdite sans recette réussie !